

TABLEAU DE SYNTHÈSE – INITIATIVES **NON** LEGISLATIVES PAR THEME

---

SOMMAIRE :

I. L'EUROPE PUISSANCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE.....	2
II. L'EUROPE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION DES FRONTIERES DANS UN CONTEXTE DE MENACES MULTIFORMES.....	7
III. L'EUROPE DE LA RELANCE, DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI AU SERVICE D'UNE SOUVERAINETE EUROPEENNE RENFORCEE.....	7
IV. L'EUROPE DES DROITS SOCIAUX, DE LA SANTE ET DE LA SOLIDARITE.....	14
V. L'EUROPE DE LA PROMOTION DES VALEURS EUROPEENNES, DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE.....	17
VI. L'EUROPE ACTEUR MONDIAL.....	26
VII. L'EUROPE DE LA DEFENSE .....	32

COTE	TITRE DE L'INITIATIVE	DATE DE PROPOSITION DE LA COMMISSION	OBJECTIF DE LA PFUE	COMMENTAIRES SUR LA NEGOCIABILITE	RECOMMANDATIONS POUR PREPARER AU MIEUX LA NEGOCIATION	FORMATION DU CONSEIL COMPETENTE
<b>I. L'EUROPE PUISSANCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE</b>						
I.1	Mise à jour du « plan d'action en 15 points » de la COM pour la mise en œuvre des chapitres « commerce et développement durable » des accords de l'UE					CAE - COMMERCE
I.2	Révision du règlement (CE) n° 1169/2011 concernant l'information du consommateur – étude d'impact	T1/T2 2022		Pas de possibilité d'avancer le calendrier de la COM. Articulation avec la présidence tchèque très opposée au Nutriscore	Priorité élevée	AGRI-PECHE
I.3	Initiative en faveur du stockage de carbone dans les sols agricoles	T3 2021	Poursuite possible sous la PFUE des travaux pouvant être initiés sous la présidence SI		Priorité élevée	AGRI-PECHE
I.4	Révision des règlements d'exécution relatifs aux produits	T4 2021		Révision du texte sur glyphosate prévu pour décembre 2022 –	Priorité élevée	AGRI-PECHE

	<p>phytopharmaceutiques – actes secondaires du règlement (CE) n° 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques</p> <p>Notamment révision du règlement (UE) n° 546/2011 pour prise en compte des lignes directrices de l'EFSA sur les pollinisateurs (à confirmer)</p>			<p><i>prolongation possible de l'approbation de la substance pour un an en raison de retards procéduraux (comitologie)</i></p>		
I.5	<p><b>Fraudes alimentaires – recours aux capacités d'enquête de l'OLAF</b></p>	<p>2021-2022 (aucune visibilité à ce stade)</p>			<p>Priorité élevée</p>	<p>AGRI-PECHE</p>
I.6	<p><b>Réforme de la PCP</b></p>	<p>2022 (rapport sur le réexamen de la PCP à remettre avant fin 2022)</p>	<p><i>Encourager, alimenter et orienter les réflexions au niveau politique sur la base des travaux en cours</i></p>	<p>Axe 4 de la stratégie maritime MinMer pour la PFUE.</p>	<p>Priorité élevée</p>	<p>AGRI-PECHE</p>
I.7	<p><b>Plan d'intervention sur l'approvisionnement et la sécurité alimentaires</b></p>	<p>T4 2021</p>	<p>Possiblement conclusions du Conseil</p>		<p>Priorité moyenne</p>	<p>AGRI-PECHE</p>
I.8	<p><b>Lancement d'initiatives visant à encourager la reformulation des denrées alimentaires transformées, incluant la fixation de teneurs</b></p>	<p>T4 2021</p>			<p>Priorité moyenne</p>	<p>AGRI-PECHE</p>

	<b>maximales pour certains nutriments</b>					
I.9	<b>Lignes directrices concernant les pratiques respectueuses de la biodiversité telles que le boisement, le reboisement et la sylviculture proche de la nature (annoncé dans la stratégie biodiversité).</b>	2021			Priorité moyenne	AGRI- PECHE ou ENVIRONNEMENT
I.10	<b>Révision du cadre réglementaire sur le matériel de reproduction végétale – étude d’impact (12 directives en vigueur à ce jour)</b>	Imprécis à ce stade	Imprécis à ce stade		Priorité moyenne	AGRI-PÊCHE
I.11	<b>Révision de la directive sur les OGM – étude d’impact prévue au T2 2021</b>	Imprécis à ce stade	Imprécis à ce stade	Selon les résultats de l’étude d’impact. Souhait du MTE que le texte soit discuté en filière ENVI et AGRI (conformément aux précédentes négociations sur les textes OGM – directive (CE) 2001/18).	Priorité moyenne	AGRI-PÊCHE et ENVIRONNEMENT
I.9	<b>Lignes directrices attendues sur le développement d’une aquaculture durable</b>	2021 (action de communication qui devrait être menée en 2021 par la DG Mare	Lancer une réflexion stratégique sur l'aquaculture qui poursuivra l'action	Axe 4 de la stratégie maritime MinMer pour la PFUE.	Priorité moyenne, sous réserve de la répartition des rôles entre	AGRI-PECHE

		pour valoriser l'image des produits aquacoles) et annoncé dans la stratégie « de la ferme à la table »	de communication de la DG Mare.		Présidence et DG Mare	
I.10	<b>Renouvellement des Accords de partenariat pour une pêche durable (APPD)</b>	2021 ou 2022 selon les cas	En fonction de l'avancement des travaux, faire avancer les discussions avec Mauritanie, Maurice, Madagascar, Libéria, Guinée	Axe 4 de la stratégie maritime MinMer pour la PFUE.	Priorité moyenne	AGRI-PECHE
I.11	<b>Accord sur les stocks chevauchants</b>	Consultations informelles en mars 2022 et conférence de révision en mai 2022	Travaux préparatoires à conduire		Priorité moyenne	AGRI-PÊCHE
I.12	<b>Adapter les lignes directrices « aides d'État » à la pêche et à l'aquaculture</b>	La révision des lignes directrices « aides d'État » dans les secteurs pêche et aquaculture devrait être lancée sous présidence slovène et se	Évoquer la nécessité d'une révision en profondeur et d'une plus grande souplesse pour les États membres	Axe 4 de la stratégie maritime MinMer pour la PFUE.	Priorité moyenne	AGRI-PECHE

		poursuivre pendant la présidence française.				
I.13	<b>Plan d'action ressources halieutiques et protection des écosystèmes marins</b>	<i>Annoncé dans la stratégie « biodiversité » pour 2021.</i>	<i>Suivi du plan sur l'utilisation du chalut de fond (enjeu et sensibilité importants).</i>		<i>Pour mémoire</i>	<i>AGRI-PECHE</i>
I.14	Convention sur la protection physique des matières nucléaires - CPPMN	S2 2021	Projet de déclaration porté au nom d'Euratom		Priorité élevée	CAG
I.15	Conclusions du Conseil sur le maintien, le développement de compétences dans le domaine nucléaire				Priorité élevée	COMPETITIVITE « RECHERCHE »
I.16	Coordination UE sur une soumission OMI visant à la création d'une zone SECA en Méditerranée	S1 2021	Soumission à l'OMI	Le calendrier et le contenu de la soumission dépendront des conclusions de la Convention de Barcelone de décembre 2021. Ces soumissions, de l'initiative de la COM, sont adoptées par consensus.	Priorité élevée	TTE – « TRANSPORTS »
I.17	Coordination UE sur les soumissions OMI visant à définir des instruments de marché contre les émissions de CO2 à l'OMI	S1 2021	Soumission à l'OMI	A ce jour les soumissions à l'OMI relatives aux instruments de marché contre les émissions de CO2 ne relèvent pas de la compétence de l'UE. Toutefois, la proposition	Priorité élevée	TTE – « TRANSPORTS »

				d'extension de l'ETS au transport maritime devrait faire basculer le sujet dans la compétence UE. Les soumissions de l'UE à l'OMI sur le sujet devront alors être coordonnées à BXL. Ces soumissions, de l'initiative de la COM, sont adoptées par consensus.		
<b>II. L'EUROPE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION DES FRONTIERES DANS UN CONTEXTE DE MENACES MULTIFORMES</b>						
II.1	<b>Communication sur un programme de l'UE destiné à lutter contre la criminalité organisée (2021-2025)</b>	T1/2021	Suivi de la stratégie européenne de sécurité		Priorité élevée	JAI – VOLET « AFFAIRES INTERIEURES »
II.2	<b>Un programme de l'UE destiné à lutter contre le terrorisme : prévenir, protéger, réagir, anticiper</b>	T3/2021	Suivi de la stratégie européenne de sécurité		Priorité élevée	JAI – VOLET « AFFAIRES INTERIEURES »
II. 3	Recommandation de la Commission - alternatives aux sanctions coercitives pour les délinquants toxicomanes.	T4 – 2021	Projet s'inscrivant dans le cadre de la stratégie antidrogue de l'UE pour 2021-25. Il devrait être présenté en GHD sous PFUE		Priorité moyenne	JAI - VOLET « AFFAIRES INTERIEURES »

II. 4	Mise en place d'une plateforme de collaboration pour les équipes communes d'enquête	T4 - 2021	Proposition faite dans le projet de stratégie de lutte contre la criminalité organisée			
II.5	Proposition d'un plan d'action pour la répression du trafic de biens culturels	T1 - 2022	Implication du réseau EUROPOL / EMPACT / CULTNET (mandat du réseau à réviser sous PFUE)			JAI – VOLET « AFFAIRES INTERIEURES »
II.6	Création d'une boîte à outils européenne contre la contrefaçon	T2 - 2022	Evoqué dans le plan d'action en faveur de la propriété intellectuelle, il figure dans la stratégie de lutte contre la crim. Org 2021-2025.			JAI – VOLET « AFFAIRES INTERIEURES »
II.7	Rapprochement du plan d'action du GCD avec EMPACT (plan d'action élaboré pour Europol).	Premier semestre 2022	Perspective adoption d'un rapport de progrès	L'alignement des actions GCD et des OAP (EMPACT) pourra permettre de renforcer les synergies entre ces deux outils de coopération en renforçant la complémentarité entre les autorités de douane et de police.	Priorité élevée	JAI – VOLET « COOPERATION DOUANIERE »
II.8	Mise en place du 11e plan d'action douanier	Adoption du 11eme plan d'action au 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	Mettre en œuvre ce 11 <sup>ème</sup> plan d'action du groupe LEWP-C	L'action des autorités françaises sous PFUE consistera à organiser la présentation et la validation des mandats de chacun des actions du plan.	Priorité moyenne	JAI - VOLET « COOPERATION DOUANIERE »

II.9	<b>Communication sur la stratégie de l'UE en matière de lutte contre l'antisémitisme</b>	T4/2021	Stratégie de l'UE en matière de lutte contre l'antisémitisme		Priorité élevée	JAI – VOLET « JUSTICE »
<b>III. L'EUROPE DE LA RELANCE DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI AU SERVICE D'UNE SOUVERAINETE EUROPEENNE RENFORCEE</b>						
III.1	<b>Feuille de route d'actions de synergies entre enseignement supérieur et recherche (forme inconnue)</b>	2021 (annoncé dans la communication sur le futur de l'EER)	Débat en Conseil informel/ conclusions du Conseil	forte	Priorité élevée	COMPETITIVITE – « RECHERCHE »
III.2	<b>Communication sur l'approche globale de la recherche, de l'innovation, de l'éducation et de la jeunesse</b>	Q2 2021	Si PRSI ne s'en est pas saisi : organisation d'une conférence sur la coopération internationale et conclusions du Conseil Si PRSI s'en est saisi : organisation d'une conférence sur la coopération internationale, lors de laquelle un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de coopération internationale serait lancé	Forte – à suivre sous PRSI et dans le cadre des travaux du SFIC.	Priorité élevée	COMPETITIVITE – « RECHERCHE »

III.3	<b>Communication sur les missions</b>	Initialement prévu fin 2020, reporté à l'été 2021	Lancement des premières missions Horizon Europe après phase préparatoire ; identification des orientations de gouvernance et de financement (un événement de haut niveau y serait consacré)	forte	Priorité élevée	COMPETITIVITE – «RECHERCHE »
III.4	<b>Mise en place d'un cadre de réseau en soutien aux écosystèmes de R&amp;I, pour renforcer la valorisation des connaissances (annonce d'un « espace européen de l'innovation »)- forme inconnue</b>	D'ici 2022 (annoncé dans la communication sur le futur de l'EER)	Organisation d'une conférence de haut niveau sur l'Europe de l'innovation de rupture, lors de laquelle une « déclaration sur l'espace européen de l'innovation de rupture » pourrait être adoptée.	Forte – dépend également du succès de la phase pilote du « plug in » de l'EIC, qui sera lancé en 2021 et devrait permettre l'articulation entre dispositifs nationaux de soutien à l'innovation de rupture et l'EIC.	Priorité élevée	COMPETITIVITE – «RECHERCHE »
III.5	<b>Paquet de modernisation sur le fond de recherche charbon et acier (propositions de décisions du Conseil</b>	<i>Juillet 2020</i> <i>COM(2020)319</i> <i>et</i> <i>COM(2020)320</i>			Non prioritaire	COMPETITIVITE – «RECHERCHE »
III.6	<b>Révision de la communication sur les marchés pertinents</b>	Second semestre 2021		La révision d'une communication est une compétence exclusive de la Commission européenne.	Priorité élevée	COMPETITIVITE – CONCURRENCE

	<b>(droit de la concurrence)</b>			L'influence s'exerçant en amont et en dehors de l'exercice de la Présidence.		
III.7	<b>Révision des lignes directrices en matière d'aides d'Etat</b>	Second semestre 2021		Les LD ont été prolongées jusqu'en 2023	-	-
III.8	<b>Relance de l'économie</b>	Sans objet	Potentiellement, demande à la COM d'une communication pour incarner la relance (valoriser la reprise attendue de l'économie grâce à la stratégie du quoi qu'il en coûte et les décaissements du plan de relance européen)	Les résultats économiques devraient démontrer le succès de la stratégie du quoi qu'il en coûte, avec un rebond important attendu en 2021 et en 2022. Les décaissements importants de la FR devraient monter en puissance au S1 2021, à partir de la mi-2021 avec les préfinancements de 13% qu'il sera important de mettre en valeur. A noter, à l'inverse des décaissements ultérieurs subordonnés à l'atteinte de jalons avec un droit de regard des autres EM (« frein d'urgence »). Le préfinancement est, lui, automatique une fois le plan adopté. Il s'agira, en lien avec la COM, de valoriser et d'incarner les investissements qui auront été rendus possibles par le plan de relance européen.	Priorité élevée	ECOFIN

III.9	<b>Budgétisation verte</b>	Indéterminé	Valoriser l'expertise FR et promouvoir une harmonisation des pratiques nationales. Contribuer à l'amélioration de la méthodologie UE et coter le PSR-UE.	Budget européen : la COM présentera fin 2021/début 2022 un rapport sur la nouvelle méthodologie de green budgeting – travail de coordination et d'influence pour promouvoir la méthodologie FR et coter notre contribution au budget UE (réunions techniques prévues au T2 2021). Harmonisation des pratiques nationales : échanges en CEF-suppl et CEF au S2 2021.	Priorité moyenne	
III.10	<b>Recommandations du Conseil sur la décharge de l'exercice 2020</b>	Janvier/Février 2022		Texte annuel, figure imposée pour la Présidence		
III.11	<b>Orientations du Conseil pour le budget 2023</b>	Janvier/Février 2022		Texte annuel, figure imposée pour la Présidence (nécessitera une coordination étroite avec la Présidence tchèque)		
III.12	<b>Conclusions du Conseil sur l'annexe 11 du Statut des fonctionnaires de l'UE</b>	Début des négociations sous PFUE			Priorité élevée	ECOFIN
III.13	<b>Mise à jour de la liste ETNC</b>	Février 2022	Processus semestriel Mise à jour de la liste ETNC	Potentielle inscription de la Russie		ECOFIN
III.14	<b>Révision du mandat du groupe du code de conduite et mesures défensives</b>	Indéterminé	-	Révision du mandat du groupe du code de conduite et mesures défensives		ECOFIN

III.15	<b>Exécution du budget : possibles budgets rectificatifs, virements, examen des reports, actualisation du CFP, projets immobiliers, etc...</b>					
III.16	<b>Conclusions du Conseil sur le rapport de l'article 113 du Statut des fonctionnaires de l'UE</b>	Début des négociations sous présidence slovène	Achèvement lors de la PFUE		Priorité élevée	ECOFIN
III.17	<b>Evaluation intermédiaire du code des douanes de l'Union</b>	T4 2021 – T1 2022	Examen des conclusions de l'étude et amorce possible d'un processus législatif		Priorité élevée	ECFIN – DOUANES
III.18	<b>Coopération internationale et de l'assistance administrative mutuelle en matière douanière</b>	T4 2021 – T1 2022	Proposition de lignes directrices		Priorité élevée	ECFIN – DOUANES
III.19	<b>Performance de l'Union douanière – évaluation des problèmes liés à l'absence de base juridique</b>	T4 2021	Adoption des conclusions de l'étude et amorce possible d'un processus législatif		Priorité moyenne	ECFIN – DOUANES
III.20	<b>Système commun de sanctions</b>	T4 2021	Possible examen de la proposition de lignes directrices	Le dossier fait l'objet de fortes réserves de la FR compte tenu de ses conséquences possibles sur l'ordre juridique interne.	Non prioritaire	ECFIN – DOUANES

III.21	<b>Application des règles de concurrence aux négociations collectives des travailleurs indépendants des plateformes</b>	T4 2021		La Commission a préféré présenter des lignes directrices plutôt qu'un règlement d'exemption. Il s'agit donc d'une compétence exclusive de la Commission.	Priorité élevée	
<b>IV. L'EUROPE DES DROITS SOCIAUX, DE LA SANTE ET DE LA SOLIDARITE</b>						
IV.1	<b>Nouvelle stratégie en matière de sécurité et de santé au travail – projet de conclusions ?</b>	T2 2021 – annoncé dans la lettre d'intention d'U. von der Leyen et dans le plan d'action du socle européen des droits sociaux du 4 mars 2021	Adoption des conclusions		Priorité élevée	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.2	<b>Stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030 – paquet « emploi »</b>	Nouvelle stratégie 2021-2030 présentée par la Commission le 4 mars 2021 Paquet emploi pour 2022 (sans précisions)	Selon la date de présentation, éventuel début des négociations du paquet « emploi »		Priorité élevée	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.3	<b>Conclusions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – lutte contre les violences sexistes (Thème D du BpFA)</b>	T1 2022	Adoption des conclusions sous PFUE	EIGE (institut européen de l'égalité entre les femmes et les hommes) produit un rapport de suivi tous les trois ans, qui sera annexé aux Conclusions	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « social-travail »

				Difficultés probables avec PL et HU, comme sur tous les sujets liés à l'égalité femmes/hommes		
IV.4	<b>Suivi de la stratégie actualisée en matière de compétences – comptes de formation individuels</b>	T4 2021 A priori recommandation, en lien avec la recommandation sur les micro-certificats en filière EJCS	Premier examen du texte et version révisée	Au niveau national, la réforme du compte personnel de formation de 2018 a été une priorité du ministère du travail, et les EM sont très intéressés par notre modèle en la matière (plusieurs auditions de la FR par la COM sur la question). Nous pourrions donc utilement faire avancer les débats sur ce sujet pendant la PFUE.	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.5	<b>Feuille de route pour un plan d'action économie sociale et solidaire</b>	T4 2021			Priorité moyenne	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.6	<b>Recommandation du Conseil sur le revenu minimum</b>	2022, sans précision	Selon la date, premier examen du texte		Priorité moyenne	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.7	<b>Initiative sur la dépendance</b>	2022 ?	Selon la date, premier examen du texte		Priorité moyenne	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.8	<b>Initiative sur le dialogue social</b>	2022 ?	Selon la date, premier examen du texte		Priorité moyenne	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.9	<b>Projet de conclusions sur la lutte contre le sans-abrisme ?</b>	T1 2022	Adoption des conclusions	Une des priorités sociales de la PRPT, l'idée pourrait être avancée et travaillée dans le cadre de la plateforme de lutte contre le sans-abrisme dont le lancement a été récemment annoncé par la présidence portugaise et qui fera l'objet également d'une conférence de haut niveau le 21 juin prochain à l'issue de laquelle sera signée une déclaration commune.	Priorité moyenne	EPSSCO – Volet « social-travail »

IV.10	<b>Projet de conclusions sur le vieillissement / nouvelle transition démographique ?</b>	T1 2022	Adoption des conclusions	En lien avec le Livre vert de la COM sur le vieillissement et l'initiative sur la dépendance annoncée pour 2022, le MSS souhaiterait porter un projet de conclusions pour renforcer les approches horizontales pour mitiger les effets du vieillissement et de la nouvelle transition démographique.	Priorité moyenne	EPSSCO – Volet « social-travail »
IV.11	<b>Plan d'action intégration et inclusion 2021-2027</b>	Publié le 26 novembre 2020	Mise en œuvre		Priorité élevée	JAI - VOLET « AFFAIRES INTERIEURES »
IV.12	<b>Stratégie européenne sur les droits de l'enfant</b>	T1/2021			Priorité élevée	JAI – VOLET « JUSTICE »
IV.13	<b>Stratégie pharmaceutique pour l'Europe</b>	24 novembre 2020	Plusieurs projets du paquet pharmaceutique devraient encore être en négociation au début de la PFUE	FR a répondu à 2 consultations publiques sur ce sujet courant été 2020. Non Papier FR diffusé sur stratégie industrielle en santé le 18/11/2020 – priorité pour la PFUE	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « Santé »
IV.14	<b>Plan européen de lutte contre le cancer</b>	Fin 2021		FR a répondu à 1 consultation publique sur ce sujet. Pas encore d'indication à ce stade sur les différentes propositions qui en découleront	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « Santé »
IV.15	<b>Conclusions sur cancers pédiatriques</b>	2022	Lancement par PFUE - Recherche l'adoption de conclusions	Articulation avec : -la révision du règlement sur les médicaments pédiatriques (prévue en 2022) - le plan cancer (proposition fin 2021)	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « Santé »
IV.16	<b>Conclusions sur maladies vectorielles</b>	2022	Lancement par PFUE - Recherche l'adoption de conclusions	Articulation avec le secteur environnement et les impacts du réchauffement climatique	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « Santé »

IV.17	<b>Recommandation sur nutrition et promotion de la santé comme lutte contre les inégalités sociales et de santé</b>	2022	Lancement par PFUE - Recherche de recommandations sur l'éducation à la santé, la promotion et l'accès à une nutrition saine, dont la promotion ou l'adoption du modèle du Nutriscore au niveau européen	Articulation avec : - les secteurs éducation, agriculture (de la ferme à la fourchette), la lutte contre la pauvreté - la promotion et la prévention d'une meilleure santé aux niveaux européen et international - promotion du Nutriscore comme référentiel commun	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « Santé »
IV.18	<b>Stratégie sur les traitements contre la Covid 19</b>	T2 2021		Mentionné par la Commission dans sa communication du 17 mars 2021 – pas encore de précisions sur la forme et le contenu	Priorité élevée	EPSSCO – Volet « Santé »
<b>V. L'EUROPE DE LA PROMOTION DES VALEURS EUROPEENNES, DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE</b>						
V.1	<b>Conférence pour l'avenir de l'Europe</b>	Début des travaux interinstitutionnels sous Présidence allemande. Les négociations sont en cours à haut niveau entre la présidence, le Parlement européen et la Commission. La déclaration conjointe devrait être adoptée, une fois tranchée la question de la présidence de la	Incertitude : (i) phase finale des travaux, sans pouvoir déterminer à ce stade quel Conseil européen endosserait les conclusions, si le calendrier initial est maintenu, ou (ii) point d'étape s'il est allongé en raison du retard d'un pris du fait de la crise sanitaire.	Difficulté éventuelle liée au calendrier. Le Parlement européen sera attaché à une durée de dialogue avec les citoyens de deux ans, excédant la durée de la PFUE	Priorité élevée.	CAG

		conférence, dans la 2 <sup>e</sup> moitié de décembre 2020 et lancer les travaux de la Conférence.				
V.2	<b>Suivi de l'EEE - Recommandation du Conseil sur les micro-qualifications</b>	T4 2021	Adoption ?	Consultation en cours jusqu'au 13 juillet, difficile de déterminer à ce stade les positions des autres EM	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »
V.3	<b>Suivi de l'EEE – agenda de transformation de l'enseignement supérieur dont initiative Universités européennes : Construire les universités du futur, projet de conclusions</b>	Fin 2021 – peut-être repoussé T1 2022	Adoption de conclusions selon la date de présentation de l'agenda bilan de la phase pilote ; établissement d'un cadre de coopération, et examen de la mise en place d'un diplôme européen et d'un statut juridique des alliances d'universités, en vue de possibles actions en 2023	NAF transmise à la DGEAC et DGRTD le 28/08/2020 Influence à continuer à porter au plan européen pour faire progresser notre vision : labélisation des alliances, mise en place d'un cadre de coopération, mise en place d'un mécanisme de financement permettant de soutenir les universités européennes à long terme	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »
V.4	<b>Rapport intermédiaire du groupe d'experts CE sur les investissements dans l'éducation – projet de conclusions ?</b>	Fin 2021	Adoption des conclusions	Investissements dans l'éducation sont une priorité PFUE	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »
V.5	<b>Conclusions sur la participation et l'inclusion des jeunes en tant</b>	Début 2022	Adoption des conclusions	Correspond à une priorité souhaitée par le secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse -

	<b>qu'acteur du changement en faveur du développement durable</b>			en lien objectif pour la jeunesse n° 10 « Une Europe verte et durable » de la stratégie européenne de la jeunesse 2019-2027		enseignement supérieur »
V.6	<b>Résolution sur la valorisation des compétences sociales et civiques des jeunes</b>	Début 2022	Adoption de la résolution ou début des négociations	Correspond à une priorité souhaitée par le secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et en lien objectif pour la jeunesse n°3 « des sociétés inclusives » de la stratégie européenne de la jeunesse 2019-2027	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »
V.7	<b>Recommandation du Conseil sur la mobilité volontaire</b>	T3 2021	Adoption de la Recommandation si report de la présidence SI	Possible report de l'examen de cette recommandation sous la PFUE, la présidence SI ayant indiqué qu'il ne serait peut-être pas possible d'aller jusqu'à son adoption pendant son mandat.	Priorité moyenne	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »
V.8	<b>Révision de la recommandation du Parlement et du Conseil concernant la poursuite de la coopération européenne visant la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur (2006)</b>	Fin 2021 – fait partie du programme de transformation de l'enseignement supérieur qui est normalement attendu pour cette date			Priorité moyenne	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »
V.9	<b>Résolution du Conseil sur la recommandation de la COM relative à la mobilité des jeunes volontaires</b>	S2 2021 sous présidence SI, mais les SI ont annoncé qu'ils ne pourraient peut-être pas finaliser	Adoption de la résolution	Indéfini à ce stade	Priorité moyenne	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »

		l'adoption de la résolution				
V.10	<b>Recommandation du Conseil sur l'éducation pour une soutenabilité environnementale</b>	Annoncée pour 2021 mais pourrait intervenir sous présidence française		thème transversal - Échanges prévus avec la Commission	Priorité moyenne	CONSEIL EJCS – Volet « éducation – jeunesse - enseignement supérieur »
V.11	<b>Pacte vert pour le sport : Résolution du Conseil et déclaration de haut niveau</b>	S1 2022	Début de discussion	<p>Prévues dans la résolution du Conseil sur le plan de travail 2021-2024 en faveur du sport comme résultat escompté du sujet clé « Sport vert »</p> <p>L'objectif est d'aboutir à une <b>résolution</b> du Conseil assortie d'une déclaration « un Pacte vert pour le sport » associant les Ministres des sports européens, les Commissaires européens en charge du sport et de l'environnement et le mouvement sportif européen → prendre des engagements concrets pour un sport cohérent avec les enjeux climatiques et d'environnement.</p> <p>Les orientations précises du pacte vert pour le sport seront définies suite aux échanges avec nos partenaires européens et le mouvement sportif, l'objectif étant d'aboutir à un document cadre qui engage. Il pourrait prendre la forme d'un</p>	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « sport »

				<p>référentiel dans l'esprit des chartes du Ministère chargé de sport, qui donnerait notamment les grands principes d'organisation et d'accueil d'évènements de toute taille dans l'UE, garantissant la compatibilité environnementale et l'acceptation par le public, et qui permettrait aussi de travailler davantage en transversal avec les acteurs en charge de l'environnement, du climat, de la biodiversité (autres DG de la Commission, ONG, autres services ministériels).</p>		
V.12	<p><b>Décision du Conseil sur la ratification par l'UE de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (Convention de Macolin)</b></p>	S1 2022	<p>La pratique du « commun accord » fait actuellement l'objet d'une demande d'avis devant la Cour de justice, à propos de l'adhésion de l'Union européenne à la d'Istanbul. Cet avis aura un impact sur la ratification de la Convention de Macolin.</p>	<p>La Ministre des Sports et le Secrétaire d'Etat aux affaires européennes se sont accordés en octobre pour lancer le processus de ratification par la France de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (Convention de Macolin), et ont passé la commande politique en ce sens. Il s'agit d'un accord mixte dont la ratification est actuellement bloquée par l'opposition de Malte, sachant que la pratique du « commun accord » fait actuellement l'objet d'une demande d'avis devant la Cour de justice, à propos de l'adhésion de l'Union</p>	Priorité élevée	<p>CONSEIL EJCS – Volet « sport »</p>

				<p>européenne à la Convention du Conseil de l'Europe sur les violences faites aux femmes et la violence domestique, avis attendu pour l'été 2021.</p> <p>Le sujet de la ratification par l'UE pourrait donc se poser pendant la PFUE, ce qui aurait un sens politique fort tant la France est engagée sur la lutte contre la manipulation des compétitions.</p>		
V.13	<b>Impact du sport dans la vie des enfants : Conclusions du Conseil</b>	S1 2022	Début de discussion	<p>Prévues dans la résolution du Conseil sur le plan de travail 2021-2024 en faveur du sport comme résultat escompté du sujet clé « Création de possibilités adéquates de pratique du sport et d'activité physique pour toutes les générations »</p> <p>L'objectif est d'aboutir à des <b>conclusions</b> appelant à la mobilisation intersectorielle pour renforcer la place du sport dans la vie des enfants, au regard de ses bénéfices sur la santé et la construction de la citoyenneté.</p>	Priorité moyenne	CONSEIL EJCS – Volet « sport »
V14	<b>Suivi des travaux de l'Agence Mondiale Antidopage</b>	S1 2022		<p>En fonction des sujets à l'ordre du jour à l'AMA, des textes de coordination de la position européenne peuvent devoir être préparés par la Présidence</p>	Non-prioritaire (en fonction des besoins)	CONSEIL EJCS – Volet « sport »

V.15	<b>Conclusions du Conseil sur la création d'un nouveau « Bauhaus » européen – ou simple déclaration</b>	Annoncé dans le discours sur l'état de l'Union 2020 – proposition devrait être précisée fin 2020	Adoption des conclusions	Priorité PFUE pour ministère en charge de la culture (lien entre les enjeux architecturaux et les problématiques de développement durable)	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « culture »
V.16	<b>Conclusions du Conseil « architecture et environnement bâti de qualité pour tous »</b>	S2 2021	Fin des négociations (uniquement si non finalisé durant la présidence slovène)	Prévues dans les conclusions du Conseil sur le plan de travail 2019-2022 en faveur de la culture – à la demande des slovènes, nous avons accepté que ces conclusions puissent être rédigées et portées sous leur présidence	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « culture »
V.17	<b>Conclusions sur une stratégie européenne culturelle en faveur de la création et de l'information – suivi du plan d'actions pour les médias et l'audiovisuel</b>	2 décembre 2020		-1ers bilans des plans d'actions Fruit des débats du Conseil informel sur la souveraineté culturelle comprenant des références aux aspects culturels des DSA et DMA	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « culture »
V.18	<b>Plan d'action pour la démocratie européenne</b>		Adoption de conclusions du Conseil ? Mise en place d'un mécanisme conjoint pour la résilience des élections			CAG
V.19	<b>Suivi des conclusions de la Présidence (Novembre 2020) sur l'égalité F/H dans le domaine de la culture</b>	Bilan de la Commission prévu en 2022		Prévu dans le texte des conclusions (et soutenu par la France) – difficultés à prévoir avec PL et Hu qui ont bloqué le texte (des conclusions du Conseil étaient initialement prévues)	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « culture »

V.20	<b>Conclusions sur une stratégie européenne de l'innovation au service du multilinguisme</b>	À la suite du Forum prévu dans le cadre du Plan de travail Culture 2019-2022	Adoption des conclusions ?	En lien avec les travaux européens et la stratégie nationale en matière d'IA voulue par le Président de la République.	Priorité élevée	CONSEIL EJCS – Volet « culture »
V.21	<b>Révision de la Recommandation sur la numérisation de la culture, l'accès en ligne des contenus culturels et leur préservation</b>	S1 2021		Recommandation de la Commission Concerne aussi le groupe Télécom au Conseil Consultation publique à laquelle les autorités FR ont répondu le 14.09.2020	Priorité moyenne	CONSEIL EJCS – Volet « culture »
V.22	Initiative contre procédures-bâillons (SLAPP) - recours abusifs visant les journalistes et les défenseurs des droits (initiative législative <b>ou non législative</b> )	T4/2021		Possible initiative législative dans ce domaine en plus d'une initiative non législative	Priorité moyenne	JAI – VOLET « JUSTICE »
V.23	Approche globale de la recherche, de l'innovation, de l'éducation et de la jeunesse (initiative non législative – DGRTD)	18 mai 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de la « Conférence de Marseille pour une Europe globale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation » ;</li> <li>• Lancement d'un « appel de Marseille » ;</li> <li>• Adoption de conclusions du Conseil.</li> </ul>	Premier examen de progrès ; implication des EM dans la mise en œuvre de l'approche globale ; Dialogue avec les partenaires internationaux ;		COMPETITIVITE – volet « RECHERCHE »

V.24	Nouvelle Stratégie sur la Charte des droits fondamentaux	Adopté le 2 décembre 2020		Mise en œuvre	Priorité haute	JAI – VOLET « JUSTICE »
V.25	Rapport annuel sur l'Etat droit 2022	Préparation au 1 <sup>er</sup> semestre 2022		Valorisation du rapport pour les auditions du CAG, au Conseil JAI sur les aspects judiciaires et dans le cadre d'autres événements sur l'Etat de droit	Priorité haute	JAI – VOLET « JUSTICE »
V.26	Révision de l'arrangement interinstitutionnel sur la transmission au PE de documents classifiés dans le domaine de la PESC	Adoption du mandat révisé du Conseil par le COREPER en avril 2019	Désignation formelle par le PE de son équipe de négociation fin 2019, mais attente de ses propositions depuis janvier 2020 -	Possibilité que les discussions ne soient pas reprises ou toujours en cours.  Reprise conditionnée à la mobilisation du PE.	Non prioritaire	CAG
<b>Plan d'action en matière d'éducation numérique 2021-2027</b>						
V.31	Communication de la Commission "Numérisation de la justice au sein de l'Union européenne - Une panoplie de possibilités"	Publication le 2 décembre 2020	Soutien au développement des outils numériques judiciaires (extension de eEDES <i>e-Evidence Digital Exchange System</i> à toute la coopération judiciaire, connexion entre les systèmes de gestion des dossiers des agences de l'Union - Eurojust, Europol, OLAF, Parquet européen)	Se base essentiellement sur des initiatives législatives annoncées, notamment e-Codex	Priorité élevée	JAI – VOLET « JUSTICE »

VI. L'EUROPE ACTEUR MONDIAL						
VI.1	Communication conjointe sur un partenariat renouvelé avec les pays du voisinage méridional – un nouvel agenda pour la Méditerranée	T1 2021		Principe d'un sommet annuel inscrit dans les conclusions du Conseil adoptées le 19 avril 2021. En 2022, suivi de la mise en œuvre du nouvel agenda et du plan économique et d'investissement	Priorité moyenne	CAE
VI.2	Sommet UE-Ligue arabe (Bruxelles)	2022			-	CAE
VI.3	Conférence « pour l'avenir de la Syrie et de la région » (ou « Bruxelles VI »)	Printemps 2022 ?	Possibilité d'organisation d'une sixième édition au printemps 2022 de la ministérielle co-organisée par l'UE et les Nations unies à Bruxelles	La 5 <sup>e</sup> édition s'est déroulée les 29 et 30 mars 2021	Priorité moyenne	CAE
VI.4	Revue des régimes de sanctions de l'UE relatifs à la Syrie, l'Iran (DH et ADM) la Tunisie et la Libye	Rythme annuel	Revue à mener au premier semestre 2022		Priorité moyenne	CAE
VI.5	Réunions des conseils d'association avec les Etats partenaires (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Liban, Israël – « comité conjoint UE-Palestine » pour la Palestine	Rythme annuel		Calendrier pour 2022 non encore établi		
VI.6	Conseil de coopération UE-Irak (niveau ministériel)	Premier semestre 2022 : option possible mais	Reprise récente des travaux de mise en œuvre de l'accord de	Calendrier pour 2022 non encore établi : prévision sous toute réserve dès lors qu'une		

		fortement dépendante du calendrier de politique intérieur irakien. (le conseil de coopération ne s'est réuni que 2 fois à ce jour, en janvier 2014 et en octobre 2016).	partenariat et de coopération avec la réunion des sous-comités spécialisés (droits de l'Homme en septembre 2020, Commerce en décembre 2020 et Energie programmé au T1 2021. L'étape suivante est la réunion du comité de coopération (préparatoire au Conseil de coopération) qui pourrait intervenir au cours du S2 2021.	période d'incertitude va s'ouvrir avec le scrutin législatif anticipé en octobre 2021 au cours duquel le Premier ministre irakien joue son mandat. Il est aussi possible que la partie irakienne, pour cette même raison, souhaite accélérer le calendrier et privilégier un conseil de coopération avant la fin 2021		
VI.7	Conseil de coopération UE-CCEAG	Possible reprise d'un rythme annuel (la dernière réunion remonte à juillet 2016 en raison de la paralysie du CCEAG due aux différends internes	Reprise des travaux cette année (réunion des directeurs en juin 2021) pouvant ouvrir la perspective d'une réunion du Conseil de coopération	Possible réunion au S2 2021 ou bascule sur le S1 2022. Calendrier dépendant du processus de réconciliation des pays du Golfe engagé en janvier 2021		
VI.7	Sommet UE-Ukraine	Prévu en 2022		Un sommet UE-Ukraine devrait être organisé à l'été 2022		
VI.8	Partenariat oriental	Sommet tous les deux ans, pas de sommet prévu en 2022		Pas de sommet prévu en 2022, mais une conférence ministérielle pourrait être organisée, sans doute plutôt sous présidence CS		

VI.9	Conseils d'association ou de partenariat voisinage Est		A S1 2022, les Conseils devraient avoir lieu avec les pays suivants : Ukraine, Moldavie (à confirmer), Géorgie, Arménie (à confirmer), Azerbaïdjan (à confirmer), Kazahstan, Kirghizstan.	La présidence de ces conseils est assurée par le SEAE, ce qui n'empêche pas une représentation de la présidence en exercice du Conseil de l'UE. Selon le pays, une présence niveau ministre ou secrétaire d'Etat est envisageable notamment pour l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie ou l'Azerbaïdjan. Une présence niveau ambassadeur (COREPER ou COPS) peut également être envisagée.		
VI.10	Réunion ministérielle Asie centrale	Peut-être avril 2022 à Paris				
VI.11	Négociations d'adhésion avec le Monténégro	-	Possible fermeture de chapitres et éventuellement tenue d'une CIG sous Présidence française		-	CAG
VI.12	Négociations d'adhésion avec la Serbie	-	Possible ouverture de nouveaux chapitres de négociation, et éventuellement tenue d'une CIG sous Présidence française		-	CAG
VI.13	Négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord	-	Si l'adoption du cadre sous la présidence PT ou SI – poursuite des négociations		-	CAG
VI.14	Négociations d'adhésion avec l'Albanie	-	Si l'adoption du cadre sous la présidence PT ou SI – poursuite des négociations		-	CAG

VI.15	« Paquet Elargissement 2022 »				-	CAG
VI.16	(communication de la Commission suivie de l'adoption de conclusions du Conseil)	Rythme annuel	Publication possible du paquet au second semestre. La date de publication dépend du calendrier qui sera établi par la Commission. Pour mémoire, depuis 2018, la publication intervenait au 1er semestre pour coïncider avec l'examen des programmes de réformes économiques. L'exercice a été décalé au 2nd semestre en 2020 en raison de la crise sanitaire. Pour 2021, la COM a indiqué que le prochain Paquet élargissement serait publié à l'automne sous la présidence SI.		Priorité élevée	
VI.17	Sommet UE-Balkans	-	La Présidence SI souhaiterait organiser un sommet UE-Balkans à l'automne. Si cela n'est pas le cas, cela pourrait se faire sous la PFUE. La CS pourrait cependant être			

			intéressée par son organisation.			
VI.18	Organisation de Conseils de stabilisation et d'association avec les six pays des Balkans occidentaux (poss.)	Rythme annuel	Organisation généralement au second semestre mais pas de calendrier fixe		-	CAG
VI.19	Renouvellement des mandats des représentants spéciaux de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo et pour le dialogue Belgrade-Pristina	Echéance des mandats respectivement eu 31 août (Bosnie-Herzégovine et Kosovo) et au 31 mars (Dialogue)			-	
VI.20	Réponse de l'UE aux campagnes de manipulation d'information et ingérences étrangères		Publication en mars 2022 d'un rapport de la commission INGE du PE avec des recommandations dans le domaine de la lutte contre les ingérences étrangères.	La réflexion autour de la mise en place d'un régime d'attribution et de sanction en matière de lutte contre les manipulations de l'information. Ce travail pourrait déboucher sous la PFUE.		CAG
VI.19	Arctique (à confirmer)		Une communication conjointe du SEAE et de la COM est prévue d'ici fin 2021 pour actualiser la politique de l'UE en la matière. En cas de retard, cette communication pourrait sortir début			CAE

			2022. Elle pourrait faire l'objet d'un endossement via des conclusions du CAE.			
VI.20	Sommet UE-Afrique	Mars 2022 à BXL	Validation PFUE de l'organisation d'un sommet UE-Afrique. Une déclaration politique y serait adoptée		Priorité élevée	CAE
VI.21	Réunion ministérielle sur l'Indopacifique	Communication conjointe et conclusion du Conseil en 2021	Validation PFUE de l'organisation d'une réunion ministérielle sur l'Indopacifique (première quinzaine de février). Possibles conclusions du Conseil.		Priorité élevée	CAE
VI.22	Chine	Possible sommet UE-27 au S2 2021	Probablement pas de sommet, mais possible « bilan politique » au S1 2021			
VI.23	Sommets institutionnels Asie : Inde, Japon, Corée du Sud	Rythme annuel (en 2021 : Inde et Japon en mai, Corée du Sud en juin)				
VI.24	Sommets institutionnels Amériques: Canada, USA, CELAC	Canada : rythme annuel ; USA : possible sommet en juin 2021				

		CELAC : réunion interministérielle en décembre 2020				
VI.25	Négociations avec les AMS		Possibles conclusions du Conseil sur les négociations avec Andorre/Saint-Marin/Monaco			
<b>VII. EUROPE DE LA DEFENSE</b>						
VII.1	« Boussole stratégique »	Adoption visée en mars 2022, possiblement par le Conseil européen.	Faire de la boussole stratégique un vecteur pour porter nos priorités et ambitions en matière d'autonomie stratégique, notamment dans les 4 domaines d'action identifiés par le SEAE (gestion des crises, résilience, capacités et partenariats), ainsi que dans les autres domaines prioritaires pour la FR (spatial, maritime, cyber). Adoption visée en mars 2022, possiblement par le Conseil européen.	Risques majeurs identifiés : - velléités allemandes de se désinvestir de l'exercice ; - aboutissement à un texte peu opérationnel ; - vigilance par rapport à l'articulation du processus de réflexion stratégique à l'OTAN (révision du concept stratégique).	Cadrage de la phase de réflexion générale en cours par l'organisation d'un atelier et la diffusion de non-papiers conjointement avec d'autres EM sur chacun des 4 domaines d'action. Mobilisation à rechercher en particulier du format CSP4 (DE, FR, ES, IT). Il nous faudra également veiller à engager la CS et la SE au titre de la mise en œuvre des	CAE - DEFENSE

					orientations de la boussole.	
VII.2	Adapter la gestion de la crise de l'UE pour la rendre plus agile et plus robuste		Rehausser l'ambition opérationnelle européenne afin de faire de l'UE un véritable « fournisseur de sécurité », notamment à l'occasion de la revue stratégique intérimaire d'EUTM Mali, au début de notre présidence.	Résistance de certains EM (DE) pour progresser sur ce sujet	Nous pourrions nous appuyer en particulier sur la CS et l'ES, proches de nos positions sur le Sahel et relais précieux vis-à-vis de certains partenaires plus réservés. En termes d'acteurs institutionnels, l'effort d'influence devrait porter en priorité en direction du SEAE, en charge de la préparation des revues stratégiques.	
VII.3	Renforcer la contribution de l'UE à la sécurité globale, notamment dans les espaces maritimes		Renforcer le rôle de l'UE en tant qu'acteur de sécurité dans les espaces maritimes, notamment à travers une possible révision de la stratégie de sûreté maritime de l'UE (SSMUE)	Pas de réticences majeures identifiées à ce stade	Le PT est un partenaire privilégié, de même que l'ES qui pourra relayer nos propositions sous sa présidence, en 2023. COM et SEAE à impliquer	

VII.4	Renforcer la contribution de l'UE à la sécurité globale, notamment dans le domaine spatial		Contribuer à l'émergence d'une culture stratégique européenne dans le domaine du spatial de défense à travers le lancement de l'élaboration d'une stratégie européenne dédiée	EM susceptibles d'être réticents (DE et AT notamment)	L'ES, l'IT et la FI proches de nos vues sur le spatial, seront à approcher en priorité, ainsi que la CS et la SE, sous les présidences desquelles la stratégie spatiale devra être finalisée. COM et SEAE à impliquer.	
VII.5	Renforcer la cybersécurité de l'UE, dans un objectif de souveraineté numérique		Renforcer les capacités et la résilience cyber de l'UE et des EM, notamment à travers la conduite d'un exercice cyber 42.7 et le renforcement de la sécurité des réseaux de l'UE	Sujet assez consensuel à l'UE	Nos propositions sur ce sujet pourront être relayées en particulier par les présidences qui nous suivent (CS, SE) et nous pourrions nous appuyer sur la présidence SI pour préparer le terrain.	
VII.6	Exploiter pleinement les outils capacitaires et définir une nouvelle ambition européenne en matière d'innovation de défense		Consolider les initiatives capacitaires européennes (FEDEF, CSP), renforcer le rôle de l'AED en matière de soutien à l'innovation de	La montée en puissance de l'AED en matière d'innovation devrait être soutenue assez largement	Nous pourrions nous appuyer sur un grand nombre d'EM pour nos propositions de renforcement du rôle de l'AED (notamment la CS,	

			défense, accompagner les travaux de la COM en matière d'innovation (« feuille de route technologique » attendue pour octobre) et demande éventuelle de nouvelles actions		ES, PT, IT, CE, NL). Des contacts avec l'AED et la COM seront à prévoir.	
VII.7	Accroître notre résilience face aux nouvelles menaces et aux risques d'ingérences étrangères		Mise au point d'un mode d'emploi pratique de la mise en œuvre de l'article 42.7, propositions en matière de lutte contre les menaces hybrides (dans le cadre des travaux en cours pilotés par le SGDSN), suivi des travaux de la COM sur la réduction des dépendances et demande éventuelle de nouvelles actions	Sujet de la résilience mis en avant tant par les présidences qui nous précèdent que par celles qui nous suivent	Le SEAE et la COM seront des interlocuteurs clés à approcher, dans le cadre de démarches à coordonner avec l'interministériel.	